

AR PREFECTURE

006-210600110-20180301-05-DE
Reçu le 05/03/2018



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 05 – FESTIVAL DU RECIT DE VOYAGE « AU TOUR DU MONDE » - 4ème
EDITION- 23 ET 24 MARS 2018 : REMBOURSEMENT DES FRAIS AUX
PARTICIPANTS

Séance Publique Ordinaire du 1^{er} MARS 2018
A 18 heures 30 dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY,
M. Claude CALIMAR, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu-Marie PANIZZI,
M. Christian HUGUET, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS,
Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, Mme Joëlle HENON-DECOUARD,
M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane
VALLON, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE,
Mme Carolle LEBRUN,

PROCURATIONS : Mme Françoise SANCHINI à Mme Joëlle HENON-DECOUARD,
M. André RIOLI à Monsieur le Maire, M. SBIRRAZZUOLI Nicolas à M. Claude
CALIMAR, Mme Sophie REID à Mme Marie-José LASRY, Mme Cécile GARBATINI
à Mme Arzu-Marie PANIZZI, Mme Flora DOIN à Mme Carolle LEBRUN.

ABSENT EXCUSE : M. Stefan VOISIN,

ABSENT : M. Jean-Elie PUCCI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 19

VOTANTS : 25

Secrétaire : Mme Arzu-Marie PANIZZI

Date de convocation de séance : 22 février 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20180301-05-DE
Reçu le 05/03/2018



VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} MARS 2018

V- FESTIVAL DU RECIT DE VOYAGE « AU TOUR DU MONDE » - 4^{ème} EDITION-
23 ET 24 MARS 2018 : REMBOURSEMENT DES FRAIS AUX PARTICIPANTS

Madame Catherine LEGROS, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

« La Commune organise, à la Rotonde de Beaulieu, avenue Fernand Dunan et au Cinéma de Beaulieu, Avenue Albert 1^{er} ainsi que dans les établissements scolaires de Beaulieu-sur-Mer, la 4^{ème} édition du festival de récit de voyage « Au Tour du Monde », les 23 et 24 mars 2018 auquel participeront des auteurs, carnettistes, illustrateurs, photographes, scénaristes, poètes, éditeurs, libraires.

- La journée du 23 mars 2018 sera consacrée aux rencontres avec les auteures jeunesse à l'école Elémentaire et à l'école Maternelle, le Collège Jean Cocteau recevra l'auteure Julie Ricossé dans la semaine entre le 19 et le 22 mars 2018.
- La journée du 24 mars 2018, à la Rotonde de 10h à 19h, inauguration à 11h par Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, en présence des auteurs, carnettistes, illustrateurs, photographes, scénaristes, poètes, éditeurs, libraires au cours de laquelle seront proposés :
 - Ateliers créatifs pour les enfants par une intervenante ainsi que par la médiathèque intercommunale,
 - Un atelier jeunesse consacré à la poésie par Madame Sabine Pégliion,
 - Trois tables rondes avec 7 participants, le modérateur sera le journaliste Pierre Dévoluy,
 - Une conférence avec projection au cinéma par Madame Jacqueline Ursch, Conservateur général du patrimoine honoraire et Présidente de l'association Alexandra David-Néel,
 - Dédicaces des auteurs tout au long de la journée.

Considérant que la commune a sollicité la présence des intervenants afin de participer à cet évènement culturel, il convient de prévoir la prise en charge :

- des frais de transport par train, avion, voiture, les transferts aéroport pour un montant ne dépassant pas 2500 € pour tous les participants,
- des cachets des auteures jeunesse et déclaration à l'AGESSA pour un montant ne dépassant pas 860 €,
- des frais d'hébergement, prise en charge des nuits du 23 et 24 mars 2018 pour les participants dans un hôtel à Beaulieu-sur-Mer, pour un montant ne dépassant pas 80,00 € la nuit,
- des repas des 23 et 24 mars 2018 pour un montant de 30,00 € ttc par repas,

AR PREFECTURE

006-210600110-20180301-05-DE
Reçu le 05/03/2018



La commune prendra également en charge :

- l'impression des affiches, flyers, banderoles, panneaux pour un montant ne dépassant pas 1400,00 € ttc,
- l'achat d'encarts publicitaires pour un montant ne dépassant pas la somme de 1300,00 € ttc,
- la participation aux frais d'occupation du cinéma pour un montant de 360,00 €,
- la participation aux frais de nettoyage de la Rotonde pour un montant ne dépassant pas la somme de 300,00 € ttc,
- la location de grilles d'exposition à la Régie Culturelle Régionale pour un montant ne dépassant pas la somme de 52,00 € ttc,
- l'inauguration à 11 h 00 pour laquelle un apéritif sera offert aux participants pour un montant ne dépassant pas 500,00 € ttc,
- la présence d'un agent de sécurité pour un montant ne dépassant pas 250,00 € ttc,
- l'achat de nappes papier, petites épingles pour un montant ne dépassant pas 100,00 € ttc

J'invite votre Assemblée à :

- valider les montants susmentionnés,
- autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

- valide les montants susmentionnés,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX



AR PREFECTURE

006-210600110-20180301-05-DE
Reçu le 05/03/2018

